

BILAN DE L'EVOLUTION DES EXPOSITIONS DES TRAVAILLEURS EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL

Philippe LESTAEVEL

Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)

Fontenay-aux-Roses, France

philippe.lestaevel@irsn.fr

Les travailleurs exposés aux rayonnements ionisants peuvent être soumis à deux types d'exposition nécessitant des moyens de surveillance différents : l'exposition externe (surveillance réalisée grâce à des dosimètres adaptés aux différents types de rayonnements) et/ou l'exposition interne (surveillance réalisée à l'aide d'examens médicaux appropriés comme des analyses radiotoxicologiques et/ou des analyses anthroporadiométriques).

Cette surveillance de l'exposition des travailleurs concerne les activités médicales, dentaires et vétérinaires, l'industrie nucléaire (usines de concentration et d'enrichissement de l'uranium, centrales nucléaires, usines de retraitement, installations en démantèlement, gestion des déchets), l'industrie non nucléaire utilisant des sources et la recherche. Les travailleurs exposés à des sources naturelles de rayonnements ionisants sur leur lieu de travail (comme par exemple, le personnel navigant ou l'exposition au radon) sont également concernés.

En France, le Code du travail (article R. 4451-129) confie à l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) la mission de centraliser, à travers un registre, l'ensemble des données de la surveillance dosimétrique des travailleurs et d'établir un bilan annuel. Ce registre national, qui se nomme SISERI (Système d'Information de la Surveillance de l'Exposition aux Rayonnements Ionisants) contient l'ensemble des mesures individuelles de l'exposition des travailleurs et les informations administratives (domaine et secteur d'activité, métier, statut) qui s'y rapportent.

Au niveau européen, la plateforme d'information et d'échanges ESOREX (European Study on Occupational Radiation Exposure) constitue une base de données des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants des pays participant permettant une comparaison des expositions d'un pays à l'autre à l'échelle de l'Europe.

Au niveau international, l'UNSCEAR évalue l'exposition professionnelle par l'intermédiaire d'un réseau de « National Contact Persons » pour collecter les données des Etats membres *via* une plateforme online/des questionnaires. L'UNSCEAR utilise aussi les données provenant de la littérature et les données provenant directement d'autres organisations, comme l'IAEA (International Atomic Energy Agency), la WNA (World Nuclear Association), l'ISOE (Information System on Occupational Exposure) pour produire régulièrement des publications sur cette thématique.

La présentation s'efforcera de dresser un bilan sur l'évolution, au cours des dernières années en France, en Europe et à l'international, des effectifs des travailleurs concernés et des doses collectives/individuelles correspondantes par domaine d'activité.